Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-211407556-20260901-D80-2026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/09/2026

DELIBERATION N° 80 /2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE VILLERVILLE

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, le 1er septembre, à 17h30 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel **MARESCOT,** Maire.

DATE DE CONVOCATION
21 août 2026

DATE D'AFFICHAGE
24 août 2026

ETAIENT PRESENTS : Mme Florence **BOURSIN** - Mme Véronique **CARDON** - Monsieur Michel **DABOUT** - Madame Corinne **DROUEN** - Madame Catherine **DUMOUCHEL** - Monsieur Éric **ESTRIER** - Monsieur Jean-Sébastien **GLO** - Mme Céline **HALGATTE** - Monsieur Rémy **PAPOZ** - Monsieur Vincent **VANDERSTUYF.**

EXCUSÉS : Mme Marie-Madeleine BOISANFRAY-PORQUET donne pouvoir à Mme Corinne DROUEN, M Olivier HERRNBERGER donne pouvoir à M Michel MARESCOT, M Jacques LE BORGNE donne pouvoir à Mme Catherine DUMOUCHEL, Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY donne pouvoir à Monsieur Éric ESTRIER,

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	15
Présents	11
Votants	15

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée en qualité de secrétaire : Mme Céline HALGATTE.

VENTE DE L'HOTEL DES BAINS
5 rue Maréchal Foch

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis 2018, l'hôtel des Bains, situé 5 rue Maréchal Foch, est mis en vente dans plusieurs agences immobilières : SAS République Immobilier de Deauville, Agence Saratoga de Deauville et Amandine Immobilier de Villerville.
L'agence Amandine Immobilier de Villerville a organisé 23 visites. Ses consœurs et confrères ont également opérés plusieurs visites malgré un contexte très difficile puisque le locataire, M TEMAM (père) a refusé et a différé plusieurs rendez-vous rendant cette vente manifestement difficile.

Deux offres ont été déposées mais elles n'ont pas été suivies d'effet par les personnes intéressées malgré les relances de l'agence. Les dernières ont été :

- En 2024, celle de M BUISSON pour faire un hôtel avec la restauration pour 500 000€.
- En 2025, celle de M FOURNIER pour faire uniquement un hôtel pour 665 000€ FAI.

Une nouvelle offre du groupe familial Etoile vient d'être déposée auprès de l'agence Amandine Immobilier pour 530 000€ (prix de vente net vendeur 520 000€) et qui sera réglée comme indiqué ci-dessous :

- 490 000€ et 10 000€ pour les frais d'agence (l'agence a proposé de baisser de 50% ses honoraires) seront payés à la signature de l'acte authentique,

- 30 000€ restant seront réglés dans les 9 mois à compter de la date de signature devant intervenir au plus tard mi-décembre 2026.

Une présentation du projet mené par le groupe Etoile est versée au dossier par l'acheteur.
Les différents slides sont projetés à l'écran pour le Conseil Municipal et le public.
Les acheteurs n'ont déclaré dans l'offre aucune condition suspensive : ni administrative (Déclaration Préalable et Permis de Construire), ni d'octroi, ni de délai pour le financement.

Il est donc proposé d'accepter cette offre d'achat de 520 000€ net vendeur pour l'hôtel des Bains qui a été visité par les membres du Conseil Municipal ce 1er septembre après-midi.

Monsieur le Maire propose que les actes soient préparés par Maître Maxime GRAILLOT, notaire en résidence à Deauville.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés

AUTORISE la vente de l'hôtel des Bains au groupe Etoile pour un montant de 530 000€ comprenant :

ACCEPTE que le règlement se fasse en 2 fois :
- 520 000€ (prix de vente net vendeur) et 10 000€ pour de frais d'agence, payés à la signature de l'acte authentique,
- 30 000€ restant seront réglés dans les 9 mois à compter de la date de signature devant intervenir au plus tard mi-décembre 2026.

AUTORISE monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires pour que cette vente aboutisse.

AUTORISE Maître Maxime GRAILLOT, notaire en résidence à Deauville, à faire toutes les démarches nécessaires à cette vente.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire
Michel MARESCOT

MAIRIE DE VILLERVILLE
14 (Calvados)